

PLAN VÉLO & MARCHÉ

CONTRIBUEZ AU SCHÉMA

DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES



PARTICIPEZ À

L'ATELIER DE CONCERTATION

AFIN D'IDENTIFIER ENSEMBLE LES ACTIONS
LES PLUS PERTINENTES À METTRE EN PLACE POUR

**OPTIMISER ET AMÉLIORER
NOS DÉPLACEMENTS À PIED ET À VÉLO !**



19 septembre 2024



18h00 - 20h00



Salle Alain Corneau

Rue du Pont, Meung-sur-Loire

POUR VOUS INSCRIRE, CONTACTEZ LA CCTVL

à l'adresse accueil@ccterresduvaldeloire.fr

OU FLASHEZ LE QR CODE CI-CONTRE



Soutenu par



QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES ?

Le schéma directeur des mobilités actives (SDMA) est un outil stratégique pour planifier la mise en place d'un réseau d'aménagements cyclables et piétons cohérent couvrant le territoire des Terres du Val de Loire.

L'objectif est de penser un réseau sécurisé, continu et confortable, en priorisant les axes répondant aux besoins de mobilités quotidiennes.